

Date de la décision : Le 21 janvier 2000

Objet : VÉRIFICATION DU COMPORTEMENT

Endroit : Montréal
Québec

Date de l'audience: Le 21 janvier 2000
12 janvier 2000
7 janvier 2000
21 décembre 1999
25 novembre 1999

Présent : Jean Giroux, avocat
Vice-président
Daniel Lapointe
Commissaire
Louise Pelletier
Commissaire

Personne(s) visée(s) :

8-M-30033C-525-P
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
Bureau 1000
545, boul. Crémazie Est
Montréal
(Québec)
H2M 2V1

Demandeur

CIMENT PERREAU LT INC
300, rang Brûlé
Saint-Thomas
(Québec)
J0K 3L0

Intimé(e)

Procureur : Blair, David F.

Voir document signé par le membre déposé au dossier.

No de décision : QCRC00-00001

Page : 1

Jean Giroux, avocat
Vice-président

Daniel Lapointe
Commissaire

Louise Pelletier
Commissaire